

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MITIS**  
**MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION**

Aux contribuables de la susdite municipalité

# **AVIS PUBLIC**

est par les présentes donné par la soussignée, Gilles Provencher, directeur général et secrétaire trésorier de la susdite municipalité,

Qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le 25 septembre 2019 à 19 h00 au 68 rue Soucy.

DONNÉ à La Rédemption ce 24<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2019.

---

Gilles Provencher, directeur général et secrétaire trésorier

=====  
**Certificat de publication (Article 420)**

Je, soussignée, Gilles Provencher, directeur général et secrétaire trésorier, résidant à Sainte-Angèle-de-Mérici, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir :

Resto La Rencontre  
Bureau municipal

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2019

---

Gilles Provencher, directeur général et secrétaire trésorier